

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOUT 2020

Date de convocation : 29/07/2020

L'an deux mille vingt et le quatre août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie et BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Éveline, BOTON Monique, TUFFET Francine, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, WATTEBLED Stéphane, LE MENI Nadège, GLÉNAUD Claudia et GUÉRIN Florian, conseillers municipaux.

Absents excusés : SIAUDEAU Michel, CARTON Jean-Pierre – pouvoir à PANNAUD Éric, CANUS Daniel – pouvoir à FOURNALES Sandrine, LATOUCHE Céline – pouvoir à GRAVELLE Jean-Luc, TREFFANDIER Nathalie - pouvoir à FIAUD Marie Annick, et GIRAUDEAU Samuel -pouvoir à MORAUD Laurent.

Secrétaire de séance : FOURNALES Sandrine

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020 à la suite de l'annulation par jugement du tribunal administratif en date du 29 juillet 2020

- 1- **Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020 à la suite de l'annulation par jugement du tribunal administratif en date du 29 juillet 2020 (n°057).**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que vu l'arrêté du 30 juillet 2020 portant convocation du conseil municipal de la commune de Chaniers pour l'élection des sénateurs, vu la circulaire ministérielle du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ; vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2020 fixant le nombre des délégués, des délégués supplémentaires et des suppléants à élire, ainsi que le mode de scrutin ; vu le jugement n°2001638 du 29 juillet 2020 du tribunal administratif de Poitiers, il y a lieu de délibérer sur la désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs.

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin, et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de M Gérard PISSIER, Mme Eveline MONTALESCOT, M GUERIN Florian et Mme GLENAUD Claudia. La présidence du bureau est assurée par le Maire.

La seule liste déposée et enregistrée par le président du bureau avant l'ouverture du scrutin, est composée comme suit : - Liste « Eric PANNAUD »

Le président du bureau rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de délégués titulaires et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020. L'élection de ces délégués et leurs suppléants a lieu sur une liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 26

A obtenu : liste « Eric PANNAUD » 26 voix, soit les délégués et leurs suppléants suivants :

<b>LISTE ERIC PANNAUD</b>	
<b>Liste des délégués</b>	<b>Liste des suppléants</b>
1 – Eric PANNAUD	1 – Nathalie TREFFANDIER
2 – Annie GRELET	2 – Laurent MORAUD
3 – Jean-Luc FOURRÉ	3 – Francine TUFFET
4 – Marie-Annick FIAUD	4 – Dominique CALVO
5 – Jacques BERTOT	5 – Céline LATOUCHE
6 – Sylvie ALIGANT	
7 – Jean-Luc GRAVELLE	
8 – Sandrine FOURNALES	
9 – Samuel GIRAUDEAU	
10 – Eveline MONTALESCOT	
11 – Gérard PISSIER	
12 – Graziella MACHEFERT VERDON	
13 – Daniel CANUS	
14 – Claudia GLENAUD	
15 – Michel SIAUDEAU	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.